



Bourses jeunesse 10 000 \$ à gagner

Formulaire

5^e secondaire
2 bourses de 500 \$

Formation professionnelle
1 bourse de 500 \$

Collégial
7 bourses de 500 \$

Universitaire
5 bourses de 1 000 \$

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

› AU 14 SEPTEMBRE 2020 :

- être membre de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans depuis plus de 90 jours;
- être âgé de 30 ans ou moins.
- › Les gagnants devront être inscrits à temps complet à la session d'automne 2020 (preuve de fréquentation scolaire requise).
- › Un jury sélectionnera les gagnants parmi les candidatures admissibles reçues.
- › Un étudiant ne peut remporter une bourse deux années consécutives.
- › Les enfants des employés et des membres dirigeants de la Caisse sont admissibles.

DATES IMPORTANTES À RETENIR

› Date limite pour les inscriptions :
9 octobre 2020

› Remise des bourses :
Afin de préserver la santé de tous, nous ne ferons pas de gala de remise de bourses en 2020. Les gagnants seront contactés dans la semaine du 19 octobre 2020 pour leur annoncer la bonne nouvelle.

Formulaire d'inscription également disponible au www.desjardins.com/caisse-iledorleans

DEMANDE DE BOURSE D'ÉTUDES

Remettre ce formulaire à la Caisse avec la preuve de fréquentation scolaire pour la session d'automne 2020 ainsi que votre curriculum vitae. Vous pouvez également envoyer votre formulaire rempli à l'adresse courriel suivante : isabelle.a.bouffard@desjardins.com.

Nom : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Dans des textes d'environ 50 mots, répondez aux questions suivantes :

› Comment cette bourse vous aidera-t-elle dans la poursuite de vos études?

› Parlez-nous de votre travail et de votre engagement dans votre milieu (activités communautaires, étudiantes, culturelles ou sportives).

Je suis présentement étudiant à temps complet au niveau :

5^e secondaire Collégial Formation professionnelle Universitaire

J'ai plus de 18 ans et je veux rencontrer au cours des prochains mois un conseiller afin de connaître mes avantages en tant qu'étudiant

Oui Non

J'ai lu et compris les règlements du programme de bourses jeunesse 2020 de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans

Oui Non

Consentement pour l'utilisation des photos des boursiers

En participant à ce programme de bourses, j'autorise la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans à utiliser sans restriction, en tout ou en partie ou de façon altérée, une ou des photos de moi, dans leurs communications d'affaires et publicitaires, pour une durée déterminée de 12 mois, soit jusqu'au 19 octobre 2021.

Oui Non

